

DIRECTION DES DOMS À LA POSTE : " ON EST PAS RACISTES, MAIS... "

Il y a deux ans et demi, lorsque Mme Garnier-Amouroux, directrice de la DEXOM (qui chapeaute l'ensemble des DOMs), présentait le nouveau directeur régional de Guadeloupe, elle osait un tranquille «le seul maître à La Poste en Guadeloupe, c'est M.Harlé ». On pouvait déjà dire que cette introduction était pour le moins déplacée (pour être très gentil) compte tenu de l'histoire coloniale des DOMs. Mais elle augurait en fait de la suite. La DEXOM est pétrie d'un mépris qui rappelle clairement le temps des colonies. Ces gens, de la Guyane à la Réunion en passant par la Guadeloupe font ce qu'ils veulent, se couvrent mutuellement et tentent de casser les organisations syndicales qui luttent.

Plusieurs scandales sont passés sous silence, la direction du groupe La Poste ne bouge pas le petit doigt et le petit groupe, la Dexom, pense pouvoir continuer à gérer ces territoires comme des comptoirs coloniaux. Il est l'heure de remettre les pendules à l'heure!

« Pute, suceuse, miss carnaval »... Où est le problème ?

Sur cette affaire on touche le fond, c'est presque indicible. Dans une lettre poignante, les agents des bureaux des Abymes et Sainte-Anne font état du comportement inacceptable de leur directeur. Cet individu se permet des propos et des comportements odieux qui semblent ne pas poser trop de problèmes à la direction régionale ni à la Dexom. Petite illustration :

« Mme x - MISS MÉTÉO

Mx - FAIT DU PRÉSENTIEL

Mme x - LA RELIGIEUSE

Mme x - C'EST UNE PUTE

Mme x - MISS CARNAVAL

X, X, X sont ses suceuses

Mme x - C'EST UNE CONNE »

Alerte puis CHSCT extraordinaire, interpellation de la CGTG et de Sud PTT Gwa, rien n'y fait. Le petit potentat local peut continuer ses méfaits. Un « déontologue » va venir et des écoutes vont être mises en place, mais le « Caldoche » (ainsi qu'il aime visiblement se désigner) reste en place, pépère, en attendant une éventuelle tape sur les doigts.

C'est proprement l'illustration de ce que pouvait être le rapport social avant la création des DOMs, une image de cette vieille morgue coloniale qui marque encore l'attitude d'un certain nombre de dirigeants. Pendant ce temps-là, la DEXOM sort l'artillerie lourde pour taper sur le secrétaire adjoint de Sud PTT à la Réunion.

Une directrice secoue un syndicaliste, il se blesse. C'est lui qui risque le licenciement !

Encore une belle illustration du monde où tout est à l'envers, où le chef peut tout se permettre.

Le 10 février notre camarade Samuel, secrétaire adjoint de Sud PTT Réunion, effectue une distribution de tract, il parle à l'ensemble des collègues qui travaillent sur leurs casiers. La directrice d'établissement se met en tête de sortir notre camarade du bureau et commence à joindre les mains aux mots. Elle le tire en arrière, il se retourne et son genou subit une torsion. Il rentre chez lui en clopinant, va voir son médecin qui l'envoie passer une radio. Le spécialiste lui dit qu'il y a quelque chose, une blessure, et qu'il devrait porter plainte. Samuel, accompagné par nos camarades du syndicat, se contente de déposer une main courante, « au cas où ». Il écrit ensuite à la direction pour signifier que l'usage des mains n'est pas vraiment une pratique autorisée

Sud SUD-PTT

Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des Envierges 75020 Paris

01 44 62 12 00

www.sudptt.org

 @fdSudPTT

 sudptt@sudptt.fr

 @federationSudptt

 federation.sudptt

Union
syndicale

Solidaires

et il signale que son genou a été blessé dans l'incident.

Ni une ni deux que fait la direction? Elle annonce la mise à pied conservatoire de... Samuel! Il risque aujourd'hui le licenciement pour «démonstration calomnieuse» et «prise de parole non autorisée».

Évidemment, Samuel a maintenant porté plainte, il a fallu mandater un huissier pour récupérer la vidéo des faits avec l'appui du tribunal. À la réception des vidéos, surprise! Elles ne sont pas complètes et les témoins de la direction ne sont pas présents sur les lieux! Quand il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir dit-on...

Et la Dexom prend vraiment beaucoup de plaisir en ce moment, elle invente même le droit en Guadeloupe.

Quand le droit t'ennuie, invente-le!

90 jours de grève sans aucune négociation : c'est du jamais vu !!!

À Nord Grande-Terre les factrices et facteurs sont en grève (17 grévistes sur 18 agents) depuis près de 3 mois sans qu'aucune négociation n'ait été ouverte. Raison invoquée par la direction :

un soi-disant empêchement légal. En clair, il existe un litige entre un cabinet d'experts indépendant mandaté par le CHSCT pour examiner les conditions de la réorganisation et la direction. La direction refusant de donner les documents demandés par

dirigeant-es sont complètement débilés, soit ils se moquent des postier-es. Ne se contentant pas de cette invention pour le moins farfelue et scandaleuse, ils multiplient les provocations.



les experts, le cabinet, ainsi le CHSCT et Sud PTT Gwa, ont attaqué La Poste pour qu'elle fournisse des documents permettant l'expertise, il y a donc litige juridique. Seulement cela n'a rien à voir avec les négociations demandées par les grévistes et surtout cela n'est pas du tout un obstacle légal. Or la direction prétend qu'elle n'a pas le droit («ce n'est pas légal») d'ouvrir des négociations tant que l'affaire n'est pas jugée. Soit les

Comment se foutre du monde

Mardi 8 mars, après une interpellation de la fédération Sud, un responsable contactait un membre de notre fédération. Tranquillement, il proposait une rencontre le 8 avril, son agenda ne lui permettait pas avant... Une rencontre dans 30 jours après 80 jours de grève! Quel mépris pour nos camarades de Guadeloupe, on a affaire à des petits colons, sûrs d'eux-mêmes.

Inadmissible! Quand on parle de devoir de mémoire et du nécessaire retour critique sur la période coloniale c'est aussi pour éviter que de tels comportements perdurent.

La première négociation vient finalement d'avoir lieu le mardi 15 mars et pour le moment la direction campe sur ses positions.

**STOP AU MÉPRIS ! COLONS HORS DES DOMS !
SATISFACTION IMMÉDIATE DES REVENDICATIONS DES GRÉVISTES !
AUCUNE SANCTION CONTRE SAMUEL !**